

L'entreprise soussignée,

Attestation n° 009J

émise le : 22 avril 2024

valable jusqu'au : 1er juin 2026

selon le dossier technique n° FPF/011-6.ac2

SOCIETE: MENUISERIE REVEAU

ZA La Vallée, BP 70468, 79144 COMBRAND

Signataire de la Charte « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

□ Qualité technique :

- O Avoir obtenu un Avis de Conformité de FCBA sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- o Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA;
- o Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.
- □ Qualité environnementale : met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l' ADEME
- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- o Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- o Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

Qualité sociétale :

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques; exposition aux poussières de bois; sécurité des machines; exposition au bruit; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ Qualité de service :

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- o Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : MANGROVE

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		MANGROVE 56 mm	MANGROVE DBJ 60 mm	
Essences de bois		Bossé, Chêne européen (quercus petraea et quercus robur) : purgés d'aubier, non traités, en bois massif ou en lamellé collé et/ou abouté Sapelli : purgé d'aubier, non traité, en lamellé collé et/ou abouté Pin sylvestre : traité, en lamellé collé et/ou abouté		
Système	Finition complète (Fi)	Transparent et opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus		
de finition	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.		
Epaisseur ouvrants		56 mm	60 mm	
Epaisseur dormants		56 mm	56 mm	
Liaison ouvrant - dormant		A recouvrement en jeu de 4 mm 1 joint central sur dormant	A recouvrement en jeu de 4 mm 2 barrières d'étanchéité : joint central sur dormant et joint en recouvrement intérieur sur ouvrant	
Epaisseur max des vitrages		28 mm	32 mm	
Particularités		Rejet d'eau en bois, Cote rapportée au battement, Pièce d'appui en bois monobloc, Seuil bois ou seuil aluminium 20 mm Fenêtre entièrement vitrée, Porte-fenêtre avec soubassement isolant		



Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)					
	OF1	1800 x 800	PF1	2250 x 800	
Ouvrants à la française	OF2	1800 x 1600	PF2	2250 x 1600	
	OF3	1800 x 2400	PF3	2250 x 2400	
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm					

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	oui
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Bossé, Chêne européen, Sapelli : produit certifiés CTB-LCA pour une classe de service 3. Pin sylvestre : produits certifiés conformes par un organisme tiers et pour une classe de service 3	oui
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs complété par Essais de résistance de joue de feuillure à verre : - Commentaires d'essais CTBA n°PC.37.271- DF/FD/02.370458 - Rapport d'essais CTBA n°02/PC-Phy/59/110	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Bossé, Chêne européen, (tous purgés d'aubier) : essences de bois naturellement durables pour une classe d'emploi 3.2 si purgées d'aubier. Pin sylvestre (aubier inclus) : validation par essai de rétention du traitement pour une classe d'emploi 3.2 – rapport FCBA n°402/17/1348 ^E /2/abc du 11/12/2017	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	(exigence de contrôle de la MV non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité).	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Finition Bois FCBA ou équivalent. Sa compatibilité avec le concept et process	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence

Performances selon NF EN 14 351-1+A2			
Air, Eau, Vent	A*4 E*6B V*C3 - rapport d'essai FCBA n°403/22/0023/A-3-V1		
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - rapport d'essai FCBA n°404/18/87-1		
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapports d'essai FCBA n°404/18/87-1 et FCBA n°403/22/0023/A-3-V1		
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Sans objet		
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Sans objet		
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Non évaluée		



Performances Acoustiques – Indices R _{A,tr et} R _w (C,C _{tr}) PF Moabi 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L)			
MANGROVE 56mm	MANGROVE 60mm DBJ		
R _{a,tr} = 28 dB - R _w (C,C _{tr}) = 32 (-1 ; -4) dB Vitrage 4 / 12 / 4 + soubassement Rapport FCBA 04/PC/PHY/13/1	R _{a,tr} = 33 dB - R _w (C,C _{tr}) = 37 (-1 ; -4) dB Vitrage 6 / 18 / 4 + soubassement <i>Rapport FCBA 04/PC/PHY/13/3</i>		

(ci-dessous sont	Performances 7 présentés des exemples de pe		W	CBA n° FPF/011-6)
Type de menuiserie MANGROVE 56mm	Conductivité du bois λ (en W/m.K)	Performance du vitrage : Ug = 1,1 W/(m².K) Sg 0,63 et α=0,6 TLg = 0,82		
	(en w/m.n)	intercalaire warmedge		
		U _w	Sw	TL _w
	0,13 (pin)	1,4	0,42	0,54
Fenêtre 2 Vantaux, 1,48 x 1,53 m (H x L)	0,15 (bossé)	1,4	0,42	
.,,	0,18 (chêne - sapelli)	1,5		
Porte-fenêtre 2 Vantaux	0,13 (pin)	1,4	0,41	0,53
2,18 x 1,53 m (H x L)	0,15 (bossé))	1,5	0,41	
Entièrement vitré	0,18 (chêne - sapelli)	1,6		
	Uw e	exprimé en W/(m².k	()	

Nota: cette gamme présente 2 épaisseurs de bois possibles: 56 et 60mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo-optiques n'a été réalisée pour le 60mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme 56mm peuvent être étendues à la gamme 60mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité de l'annexe A et E de la NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **22 avril 2022** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenetresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise signataire

